

Proposition de stage Master II- « permis côtier obligatoire », Niveau III plongée sous-marine.

Intitulé du stage : Définition d'indicateurs pour le suivi de l'efficacité de la zone de mouillage et d'équipements légers (zmel) dans l'aire marine protégée de la côte agathoise

Niveau d'études : Master 2

Résidence administrative : Agde

Position administrative : Stage de 6 mois (gratification mensuelle : 12,5% du SMIC)

Préambule :

L'aire marine protégée de la côte agathoise est le 1er site natura 2000 marin français à bénéficier d'un véritable plan d'actions, d'une charte Natura 2000 et d'une animation opérationnelle depuis 2008. Cette réussite des actions passe par un engagement volontaire de chacun des acteurs locaux.

Le Document d'Objectifs est organisé autour de 6 objectifs de gestion déclinés en 77 actions relatives à la conservation du patrimoine naturel, à la gestion intégrée des activités, à la maîtrise des facteurs extérieurs, à la sensibilisation du public, aux suivis écologiques, sans oublier l'étude de l'impact des mesures et des actions de gestion mises en œuvre : installation de mouillages écologiques, expérimentation de techniques de pêche adaptées au site, suivis écologiques des milieux, des espèces et de la fréquentation, sensibilisation et information du public à grande échelle et promotion des produits issus de la pêche durable.

En 2014, sera installée une zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) dans l'aire marine protégée de la côte agathoise. La mise en place des ancrages écologiques de la ZMEL doit répondre à un objectif de gestion et de protection de l'environnement marin agathois soit :

- **Limiter l'impact de l'ancrage** sur les communautés benthiques. L'utilisation exclusive des mouillages écologiques permettra de diminuer la fréquence de l'ancrage, et de préserver des espèces comme la posidonie qui est protégée en France et reconnue comme habitat communautaire et prioritaire, ainsi que les fonds rocheux reconnus comme habitat communautaire.
- **Organiser le secteur** où se côtoie baigneurs, plongeurs, et plaisanciers. Le règlement intérieur de la ZMEL doit prendre en compte la sécurité des usagers, par notamment la limitation de la vitesse de navigation instaurée dans cette zone et la diminution de la circulation des navires et des engins nautiques ainsi que la gestion des conflits d'usages.

Contexte du projet

a. Activité socio-économique

De nombreuses activités sont représentées au sein de la côte agathoise : pêche professionnel aux petits métiers, pêche récréative, pêche sous-marine, plongée sous-marine, Jet-ski, ski-nautique, planche à voile, voile légère, bateau de visite maritime, etc. Tous ses usagers sont directement ou indirectement en activité à l'intérieur ou en périphérie de la futur ZMEL. De nombreuses études menées dans l'AMP ont permis de dresser un bilan de la fréquentation de ses usages, leurs zones d'évolutions, leurs périodes d'activités, les critères et intérêts (paysagers, économiques, environnementales) de leur présence sur le site. L'ensemble de ses observations ont été corrélés avec les contraintes écologiques du site afin de définir un secteur le plus adapté à la création de la futur zone de mouillage.

b. Fréquentation

Situé au droit du port du Cap d'Agde, les abords de Brescou sont fortement fréquentés en période estivale. Une étude de la fréquentation menée en 2009 a estimé à **2900 le nombre de bateaux** ancrés sur le site en juillet et août, avec une forte représentation des plaisanciers au mouillage au nord-ouest de l'île.

c. Habitats et espèces

Ce site est composé de fonds sableux et de fonds rocheux d'origine volcanique, riches et diversifiés. La particularité des abords de Brescou est la présence d'un habitat prioritaire l'herbier de posidonie qui est protégé en France depuis 1988, mais aussi d'espèces d'intérêt patrimonial comme la grande nacre protégée depuis 1992.

d. Impact mécanique

L'impact mécanique de l'ancrage, mais aussi de la chaîne qui rague au mouillage, a des impacts conséquents sur certaines espèces telles que la grande nacre ou les gorgones, mais aussi sur les habitats rocheux et les herbiers de posidonie.

Objectifs de l'étude

1- Définir et tester (*in situ*) des indicateurs permettant de suivre et évaluer l'efficacité de la gestion de la ZMEL soit :

- Mettre en évidence et hiérarchiser les enjeux de gestion.
- Identifier les priorités et les objectifs de suivi (distinguer les pistes d'indicateurs incontournables de celles qui sont intéressantes mais non prioritaires).
- Développer un partenariat avec les acteurs locaux, les associer à la réflexion et recueillir leurs points de vue et suggestions pour co-construire des indicateurs opérationnels.
- Elaborer des protocoles de collecte de données simples pour chacun des indicateurs, tester et adapter ces protocoles de suivi aux moyens financiers et humains de l'amp.
- Ajuster régulièrement les indicateurs en fonction des évolutions des usages sur le site au cours du stage.

Ce stage requiert l'utilisation d'outils statistiques avec notamment les analyses quantitatives (test sur les abondances numériques) et l'analyse des évolutions spatiales.

Contexte de l'encadrement :

Le (la) stagiaire travaillera en étroite collaboration avec les chargés d'études de l'aire marine protégée agathoise au sein de la direction « Gestion du milieu marin » de la ville d'Agde.

Il (elle) travaillera également en collaboration avec les associations des plaisanciers, les clubs de plongée, les scientifiques et les partenaires impliqués dans le projet.

D'autres missions pourront lui être confiées notamment des missions de veille environnementale, de sensibilisation et d'information ou d'appui technique pour d'autres suivis.

Date limite des candidatures : non définie

Prise de poste : Février/Mars/Avril 2014

Les candidatures sont à adresser par courrier ou par courrier électronique à :

sylvain.blouet@ville-agde.fr

Elles devront consister en une lettre de motivation et un curriculum vitae.

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter Sylvain Blouet ou Edouard Chéré (Chargé de mission milieu marin) au 0679602279 / 0785534929 / 0461946247